

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 456

17 mai 2005

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------------|---|--------------|
| ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg..... | 21866 | Electricité François Wagener et Fils, S.à r.l., Mamer..... | 21868 |
| Ad Hoc Consulting S.A., Luxembourg..... | 21882 | Enron Metals Luxembourg, S.à r.l..... | 21845 |
| Airline Management Holding S.A., Luxembourg .. | 21854 | Erdec Finance S.A., Senningerberg | 21851 |
| Alginic, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 21877 | Erdec Finance S.A., Senningerberg | 21877 |
| American Holding S.A., Luxembourg | 21883 | Ernst & Young Tax Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg..... | 21868 |
| Anet S.A., Luxembourg..... | 21848 | ESM, S.à r.l., Luxembourg..... | 21880 |
| Anet S.A., Luxembourg..... | 21848 | Espace Promotion Holding S.A., Luxembourg ... | 21879 |
| Ardec S.A., Luxembourg..... | 21849 | Espace Promotion Holding S.A., Luxembourg ... | 21879 |
| Baring CEF Investments II S.A., Luxembourg ... | 21884 | Ets. Pettinger, S.à r.l., Grevenmacher | 21876 |
| Beaton Holdings, S.à r.l., Luxembourg..... | 21847 | European Meridien S.A., Luxembourg..... | 21880 |
| Bistra, S.à r.l., Luxembourg | 21862 | Eurostaim S.A. | 21882 |
| Boxter Invest S.A., Luxembourg | 21879 | Façade Construction Plafond Ferreira et Branco S.A., Esch-sur-Alzette | 21873 |
| Carolux, S.à r.l., Schieren | 21849 | Filair S.A., Luxembourg..... | 21865 |
| Cassiopea S.A., Luxembourg | 21882 | Financement Fontaine S.A., Luxembourg..... | 21885 |
| Chauffage-Sanitaire Mauduit, S.à r.l., Mamer | 21859 | Financement Fontaine S.A., Luxembourg..... | 21886 |
| Cirrus S.A., Contern | 21855 | Fincapital Holding S.A., Luxembourg..... | 21846 |
| Cirrus S.A., Contern | 21858 | Firma Knuewelek, S.à r.l., Luxembourg..... | 21876 |
| Compagnie Saint Georges S.A., Luxembourg..... | 21845 | Fisch & Geflügel Welfrange, S.à r.l., Welfrange .. | 21870 |
| Construction Darma S.A., Luxembourg | 21858 | Flexpack Trading International S.A., Luxembourg | 21884 |
| CR Associés S.A., Luxembourg | 21853 | Freeman Holding S.A., Luxembourg | 21888 |
| D.E.S. Development European Stores S.A., Luxembourg..... | 21888 | Fremato Lux S.A., Kehlen..... | 21874 |
| D.E.S. Development European Stores S.A., Luxembourg..... | 21842 | Global Capital Corporation Holding S.A., Luxembourg..... | 21887 |
| D.F.P. Investment S.A., Luxembourg | 21877 | Global Switch, S.à r.l., Luxembourg | 21879 |
| D.F.P. Investment S.A., Luxembourg | 21877 | Global Switch, S.à r.l., Luxembourg | 21883 |
| D.M.S., Diet-Muscle-Sport Company S.A., Luxembourg..... | 21862 | Golden World Services S.A., Luxembourg | 21887 |
| Denon, S.à r.l., Ettelbruck..... | 21847 | HTM Consult S.A., Keispelt..... | 21872 |
| DSI International, S.à r.l. (Luxembourg), Luxembourg..... | 21885 | I.V.V. S.A., Luxembourg | 21850 |
| E.P.X. Holding S.A., Luxembourg | 21884 | I.V.V. S.A., Luxembourg | 21851 |
| EDI, Expertise et Diffusion Informatique, S.à r.l., Roeser..... | 21859 | ImmoRodange S.A., Rodange | 21887 |
| Edwin S.A., Luxembourg..... | 21874 | ImmoRodange S.A., Rodange | 21887 |
| EIE Holding, Entreprise Internationale pour l'Environnement Holding S.A., Luxembourg ... | 21858 | Immosan S.A., Luxembourg | 21886 |
| Eldrige S.A., Luxembourg..... | 21868 | ING (L) Renta Cash, Sicav, Luxembourg | 21854 |
| Elecsound, S.à r.l., Mondorf-les-Bains..... | 21854 | ING/BBL (L) Invest, Sicav, Luxembourg | 21855 |
| | | Intertransport Holding S.A., Luxembourg..... | 21885 |
| | | Intertransport Holding S.A., Luxembourg..... | 21886 |
| | | Johanns & Cie, S.à r.l., Windhof-Capellen | 21877 |

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| Johanns Immobilière S.A., Steinfort | 21878 | Richet S.A. Gestion Immobilière, Windhof | 21881 |
| Kobarid Holding S.A., Luxembourg | 21880 | Rinoca S.A., Luxembourg | 21846 |
| Kobarid Holding S.A., Luxembourg | 21880 | Rotarex Finance S.A., Lintgen | 21844 |
| Loginvest S.A.H., Luxembourg | 21843 | Rotarex Finance S.A., Lintgen | 21844 |
| LSF PlattenB Investments, S.à r.l., Luxembourg.. | 21852 | Safeside, S.à r.l., Luxembourg | 21875 |
| Lux Rent 4 Event, S.à r.l., Welfrange | 21876 | Saios S.A., Luxembourg | 21884 |
| Marrie S.A.H., Strassen | 21867 | Saios Technologies Holding S.A., Luxembourg . . . | 21864 |
| Marrie S.A.H., Strassen | 21868 | Saios Technologies Holding S.A., Luxembourg . . . | 21883 |
| Mezzerine Holding S.A., Bettange-sur-Mess | 21869 | Schortgen Galerie, S.à r.l., Luxembourg | 21866 |
| ML' Bureau National et International des Projets S.A., Luxembourg. | 21870 | Season International S.A., Luxembourg | 21863 |
| Monnet Professional Services, S.à r.l., Münsbach. | 21870 | Société Immobilière Bertrange S.A., Windhof . . . | 21881 |
| Navigator S.A., Luxembourg | 21852 | Société Immobilière Steinfort S.A., Windhof . . . | 21881 |
| Olio Finance S.A., Steinfort | 21878 | Socoda S.A., Steinfort | 21878 |
| OPNS, Optical Products, Networks & Software S.A., Windhof | 21881 | Soforest S.A.H., Luxembourg | 21873 |
| P.M.L. S.A., Steinfort | 21880 | Spido Oil, S.à r.l., Steinfort. | 21876 |
| Palais de l'Enfant, S.à r.l., Luxembourg | 21864 | St. Jude Medical Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 21859 |
| Parisotto, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 21876 | St. Jude Medical Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 21862 |
| Pâtisserie Nancy, S.à r.l., Luxembourg | 21866 | Tabacs - Presse S.A., Steinfort. | 21878 |
| Primeco Investment, S.à r.l., Luxembourg | 21882 | Technolimit, S.à r.l., Luxembourg | 21872 |
| Prometal Luxembourg S.A., Walferdange | 21886 | Ticket & Mail Service S.A., Luxembourg | 21875 |
| Prometal Luxembourg S.A., Walferdange | 21886 | Transports Carlier S.A., Windhof | 21882 |
| Prometal Luxembourg S.A., Walferdange | 21887 | Twister S.A., Luxembourg | 21868 |
| Promlux S.A., Luxembourg | 21883 | Valtar Investissements S.A., Luxembourg | 21842 |
| Promo Petrole S.A., Steinfort | 21878 | Vantico International, S.à r.l., Luxembourg | 21848 |
| Real Solutions S.A., Luxembourg | 21881 | Vauban International S.A., Luxembourg | 21885 |
| Recoswi S.A., Strassen | 21853 | Vetrelli S.A., Luxembourg | 21871 |
| Redblack Limited S.A., Luxembourg | 21888 | Villa Primavera S.A., Luxembourg | 21845 |
| Repacom, S.à r.l., Fentange | 21858 | World Hopper, S.à r.l., Steinfort | 21879 |

D.E.S. DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.769.

Le bilan au 31 août 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour D.E.S. DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A.

Signature

(009328.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

VALTAR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 66.072.

EXTRAIT

L'assemblée générale des actionnaires du 8 décembre 2004 a pris la résolution suivante:

- M. Frank Rollinger, juriste, et UP TODATE INC. ont été nommés administrateurs en remplacement de M. Patrick Hellinckx, administrateur de société et M. Thomas Feider, juriste, démissionnaires avec effet immédiat pour une période de quatre ans.

- MITCHELL & PARTNERS a été nommé commissaire aux comptes en remplacement de EUROTRUST, démissionnaire, avec effet immédiat pour une période de quatre ans.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009993.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

LOGINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 11.502.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée LOGINVEST S.A. avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la Section B et le numéro 11502,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Jean-Joseph Schwachtgen alors de résidence à Pétange, en date du 9 novembre 1973, publié au Mémorial C de 1974, page 274.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière en vertu d'un conseil d'administration en date du 12 novembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 35149.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Josset, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 7.000 (sept mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire de la société;
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs;
3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommée liquidateur, la société à responsabilité limitée AACO, avec siège social à Luxembourg, rue Schnadt.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, J.J. Josset, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 65, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2005.

J. Delvaux.

(010297.3/208/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ROTAREX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 42.556.

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROTAREX FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1117 Luxembourg, 60, rue Albert 1^{er}, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 42.556, constituée suivant acte reçu en date du 8 décembre 1992, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations de 1993 page 6840. Le capital social a été converti en euro suivant assemblée générale mixte des actionnaires tenue le 22 juin 1999, dont un extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1773 du 13 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joseph Neyens, directeur financier, demeurant professionnellement à Lintgen.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à Mersch.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Virginie Bataille, juriste, demeurant professionnellement à Lintgen.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social statutaire de la société de 60, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg à L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

2. Modification de l'article 2 (premier alinéa)

«Le siège de la société est établi à Lintgen.»

3. Modifier les statuts pour y refléter la décision.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de 60, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg à L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art.2. 1^{er} alinéa.** Le siège de la société est établi à Lintgen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Lintgen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Neyens, A. Braquet, V. Bataille, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 décembre 2004, vol. 429, fol. 95, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005

H. Hellinckx.

(010420.3/242/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ROTAREX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 42.556.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010421.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ENRON METALS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 69.701.

Il est porté à la connaissance du public que la société SORE INTERNATIONAL, S.à r.l., 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2005, le siège social de la société à responsabilité limitée ENRON METALS LUXEMBOURG, S.à r.l., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Pour extrait conforme

SORE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008285.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

VILLA PRIMAVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 105.251.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 janvier 2005 que, conformément à l'autorisation reçue par l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2004 et conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que cette dernière a été modifiée dans la suite, Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée administrateur-délégué avec tous les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D: Hartmann.

(008873.3/535/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

COMPAGNIE SAINT GEORGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 82.074.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 18 novembre 2004

La démission de Monsieur Domenico Scarfo et Mesdames Gabrielle Trierweiler et Nathalie Carbotti en qualité d'administrateurs et de Monsieur Lex Benoy en qualité de Commissaire aux comptes est acceptée.

Sont élus Administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,
- A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,
- A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Est élue Commissaire aux comptes, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- LuxFiduAudit S.C., société ayant son siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité.

Le siège social de la société est transféré au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.-P. Van Keymeulen / J.-P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009362.3/1629/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

21846

RINOCA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.215.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 janvier 2004 que:

1) l'administrateur, Monsieur Narciso Cova, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle, Via Casarino, 143, I-17011 Albisola Superiore SV (Italie), a été nommé administrateur-délégué, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que cette dernière a été modifiée dans la suite, avec tous les pouvoirs pour engager la Société par sa signature individuelle dans toutes affaires de gestion ordinaire et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

2) l'administrateur, Monsieur Carmelo Scaramuzzino, entrepreneur, demeurant à Via Poggio del Sole, n. 3/3, Albissola Marina SV (Italie), a été nommé administrateur-délégué, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que cette dernière a été modifiée dans la suite, avec tous les pouvoirs pour engager la Société par sa signature individuelle dans toutes affaires de gestion ordinaire et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008877.3/535/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FINCAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 86.165.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 22 décembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Eric Giacometti, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Eric Giacometti en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance le 2 avril 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Eric Giacometti, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2004.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / E. Giacometti

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06281. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009475.3/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

BEATTON HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 105.350.000.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.805.

En date du 18 juin 2004, TESLIN HOLDINGS INC., ayant son siège social au 1600-625 West Georgia Street, B.C. V6C 3L2, Canada a cédé:

- 4.519 parts sociales de classe A,
- 5.000 parts sociales de classe C,
- 8.000 parts sociales de classe D,
- 20.000 parts sociales de classe E,
- 9.000 parts sociales de classe F,
- 8.500 parts sociales de classe G,
- 50.330 parts sociales de classe H,

de la société BEATTON HOLDINGS, S.à r.l., à TESLIN HOLDINGS INC, Luxembourg branch ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 97.773.

En conséquence l'actionnariat de BEATTON HOLDINGS, S.à r.l. se compose comme suit:

* TESLIN HOLDINGS INC, Luxembourg branch détient:

- 4.519 parts sociales de classe A,
- 5.000 parts sociales de classe C,
- 8.000 parts sociales de classe D,
- 20.000 parts sociales de classe E,
- 9.000 parts sociales de classe F,
- 8.500 parts sociales de classe G,
- 50.330 parts sociales de classe H.

* HUMBER HOLDINGS INC, détient 1 part sociale de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009404.3/581/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**DENON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIAIRE GUTIERREZ-MOES, S.à r.l.).**

Siège social: L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer.

R. C. Luxembourg B 104.112.

L'an deux mille cinq, le dix-sept janvier.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

A comparu:

Monsieur Manuel Gutierrez-Ruiz, expert-comptable, né à Verviers le 11 juillet 1963, célibataire, demeurant à B-4607 Feneur (Belgique), voie des Fosses 89E,

Lequel comparant a, par les présentes, déclaré céder et transporter sous les garanties ordinaires et de droit à Madame Marie-Christine Breesch, employée, née à Rocourt (Belgique) le 11 mai 1964, célibataire, demeurant à B-4607 Feneur (Belgique), voie des Fosses 89 E, deux cent cinquante (250) parts sociales de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE GUTIERREZ-MOES, S.à r.l., avec siège social à L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer, constituée par acte du notaire Roger Arrensdorff, alors de résidence à Wiltz, en date du 28 février 1996, publié au Mémorial C, numéro 235 du 10 mai 1996,

pour le prix de six mille deux cents (6.200) euros.

Le prix de cession a été payé avant la passation du présent acte, ce dont quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre.

Madame Marie-Christine Breesch sera propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et elle aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à partir de ce jour. Elle sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Les frais et charges sont à la charge de la société.

A la suite de ces cessions, les associés requièrent le notaire d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions prises sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Suite à la cession de parts, l'article quatre (4) des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400) euros, divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-quatre virgule quatre-vingts (24,80) euros chacune.

Ces parts sociales se répartissent comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1. Monsieur Manuel Gutierrez-Ruiz, deux cent cinquante parts sociales | 250 |
| 2. Madame Marie-Christine Breesch, deux cent cinquante parts sociales | 250 |
| Total: cinq cents parts sociales. | 500 |

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

Deuxième résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale de la société en DENON, S.à r.l. et par conséquence de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DENON, S.à r.l.»

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Gutierrez-Ruiz, M.-C. Breesch, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 18 janvier 2005, vol. 614, fol. 86, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 janvier 2005.

F. Unsen.

(900420.3/234/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 janvier 2005.

ANET S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 57.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Signature.

(008929.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ANET S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 57.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Signature.

(008928.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

VANTICO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 694.379.120.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 72.960.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de la Société, tenue à son siège social le 10 décembre 2004

L'associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Patrick W. Thomas en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2004 et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat depuis la date de sa nomination jusqu'au 1^{er} juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VANTICO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008957.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ARDEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 30, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 9.599.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARDEC S.A. ayant son siège social à L-1948 Luxembourg, 30, rue Louis XIV, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 9.599, constituée sous forme d'une société en nom collectif sous la dénomination de RAYMOND DIDIER & CIE suivant acte notarié en date du 29 octobre 1970 publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 12 du 25 janvier 1971. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu sous seing privé en date du 25 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 183 du 1^{er} février 2002.

L'Assemblée est ouverte à 11.45 heures sous la présidence de Monsieur Claude Didier, ingénieur, demeurant à Luxembourg,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour

1.- Modification de l'avant-dernier alinéa de l'article 6 des statuts.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'avant-dernier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Les actions peuvent être nominatives ou au porteur au gré de l'actionnaire.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Didier, M. Muller, F. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, vol. 146S, fol. 54, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

F. Baden.

(009101.3/200/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

CAROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 122, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 96.201.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(008911.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

I.V.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.429.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et ayant son siège social à Luxembourg, sous la dénomination de I.V.V. S.A., constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 juillet 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 10 du 13 janvier 1992.

Les statuts de la sociétés ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 17 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 163 du 22 février 2000.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Karim Van Den Ende, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux mille quatre cents actions ayant eu une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune représentant l'intégralité du capital social antérieur de trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence portant les signatures de la mandataire des actionnaires représentés, des membres du bureau et du notaire instrumentaire restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Suppression de la valeur nominale des actions et fixation du capital social à EUR 74.368,05 divisé en 2.400 actions sans désignation de valeur nominale.

2.- Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts de la Société.

3.- Approbation du bilan de clôture de la Société.

4.- Transfert du siège social de la Société de Luxembourg vers la Belgique sans dissolution préalable et transformation concomitante de la Société en une société de nationalité belge.

5.- Démission des Administrateurs actuels et décharge à leur donner pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

6.- Démission du Commissaire aux Comptes actuel et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

7.- Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, et après s'être reconnue régulièrement constituée et en avoir délibéré à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros cinq cents (74.368,05), divisé en deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède le 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros cinq cents (74.368,05) divisé en deux mille quatre cents (2.400) actions sans désignation de valeur nominale.»

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve le bilan de clôture de la Société.

Ledit document approuvé demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de transférer sans dissolution préalable le siège social et le siège de la direction effective de la société vers la Belgique, plus précisément à B-1090 Jette, Avenue Carton de Wiart, n° 126 - 6^{ème} étage, ceci avec effet au 29 décembre 2004 au motif que la société n'a dans les faits, jamais exercé aucune activité au Grand-Duché de Luxembourg et n'envisage en aucune manière d'en exercer dans le futur.

Il a été en outre décidé l'adoption par la Société de la nationalité belge et sa transformation concomitante en une société belge.

L'assemblée estime que les bénéficiaires de nature immobilière en rapport avec des immeubles sis en Belgique étant uniquement et exclusivement imposables en Belgique en vertu de la convention fiscale belgo-luxembourgeoise et la société n'ayant jamais réalisé d'autres bénéfices qu'immobiliers en rapport avec des biens sis en Belgique, elle n'est par conséquent pas soumise aux impôts sur les revenus au Luxembourg.

L'assemblée confirme que la société depuis le début de ses activités en Belgique a toujours été répertoriée pour ses obligations fiscales en Belgique sous le numéro NN. 457.190.593 et que ses déclarations fiscales à l'Impôt belge des Non-Résidents ont été annuellement introduites et vérifiées par le «Contrôle des Contributions, Bruxelles Sociétés Etrangères n° 2, Place Jean Jacobs, 10 à B-1000 Bruxelles».

L'assemblée confirme également qu'en matière d'enrôlement du Précompte Immobilier belge sur tous ses biens immobiliers la Société a toujours été enregistrée au Bureau de la Recette des Contributions de Molenbeek 2, Square Sainctelette, n° 13 à B-1000 Bruxelles également sous le n° NN 457.190.593.

L'assemblée confirme que la société est en outre parfaitement en ordre avec ses obligations fiscales en Belgique depuis son installation en Belgique jusqu'à la date de ce jour et qu'il n'existe à ce jour aucune dette fiscale dans son chef.

La société reconnaît qu'il n'existe pas de porteurs d'obligations, ni de titulaires d'un droit de souscription en nom, ni de titulaires de certificats nominatifs émis avec la collaboration de la société

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuels de la Société et, par vote spécial, leur donne décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Confirmation

Le notaire instrumentaire certifie sur la base de l'état patrimonial susvisé que le capital social d'un montant de soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros cinq cents (74.368,05) était intégralement souscrit et entièrement libéré lors du transfert vers la Belgique.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, l'assemblée est levée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: K. Van Den Ende, R. Thill, M. Prosper, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 57, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(010293.3/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

I.V.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.429.

Les comptes de clôture au 28 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01496 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(010291.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ERDEC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 92.739.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenant lieu d'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 27 septembre 2004

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baue, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour ERDEC FINANCE S.A.

Signature

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009170.3/032/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

21852

NAVIGATOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 81.675.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-deux décembre.
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

INTERNATIONAL WAVE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, ici représentée par Monsieur Pascoal Da Silva, employé privé, demeurant professionnellement à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 décembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle société, représentée comme dit ci-avant, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme NAVIGATOR S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 19 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1000 du 13 novembre 2001;
- La société a actuellement un capital social de trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions de trente-cinq euros (35,- EUR) chacune, entièrement libérées.
- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir INTERNATIONAL WAVE HOLDING S.A., préqualifiée.
- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société NAVIGATOR S.A.
- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.
- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société NAVIGATOR S.A.

Les livres et documents comptables de la société NAVIGATOR S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Da Silva, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 décembre 2004, vol. 429, fol. 96, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010448.3/242/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

LSF PlattenB INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 115.000.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 88.665.

—

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que M. Olivier Brahin a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Benjamin Drew Velvin III; et

- M. Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LSF PlattenB INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008963.3/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

21853

CR ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(008994.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

RECOSWI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.438.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RECOSWI S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 84.438, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, en date du 12 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 378 du 8 mars 2002, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 juin 2004.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Constant Georges, consultant pensionné, demeurant à B-6700 Bonnert, 37, rue de Guirsch.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Dora Szabo, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Denise Dettori, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Présentation du rapport du commissaire-vérificateur.
- 2.- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
- 3.- Prononciation de la clôture de la liquidation.

IV.- Que l'assemblée générale extraordinaire tenue en date de ce jour, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire-vérificateur à la liquidation la société ECG DOMICILIATION, S.à r.l., avec siège social au 14A, rue des Bains L - 1212 Luxembourg

et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a abordé son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation:

L'assemblée entend le rapport de ECG DOMICILIATION, S.à r.l., sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, à Madame Dora Szabo, expert-comptable de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'assemblée donne également décharge au commissaire-vérificateur pour l'exécution de son mandat.

2) Clôture de la liquidation:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société RECOSWI S.A. a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à B- 6700 Bonnert, 37, rue de Guirsch.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Georges, D. Szabo, D. Dettori, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 décembre 2004, vol. 429, fol. 95, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010451.3/242/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ELECSOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains.

R. C. Luxembourg B 18.705.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(008996.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ING (L) RENTA CASH, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 29.765.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 6 décembre 2004 à Luxembourg

Conseil d'Administration:

Non reconduction du mandat de Monsieur Bruno Colmant.

Nomination de Monsieur Philippe Catry en tant qu'administrateur.

Reconduction du mandat des administrateurs sortants Monsieur Eugène Muller, Monsieur Odilon De Groote, Monsieur Jean Sonnevillie et Monsieur Christiaan de Haan.

Réviseur d'Entreprises:

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2005.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Par délégation

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008902.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

AIRLINE MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 53.106.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société AIRLINE MANAGEMENT HOLDING S.A., R.C. Luxembourg Section B n° 53.106, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009296.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ING/BBL (L) INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.873.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 6 décembre 2004 à Luxembourg

Conseil d'Administration:

Non reconduction du mandat de Monsieur Bruno Colmant.
Nomination de Monsieur Philippe Catry en tant qu'administrateur.
Reconduction du mandat de Monsieur Eugène Muller, Monsieur Odilon De Grootte, Monsieur Bruno Springael et Monsieur Jean Sonnevile.

Réviseur d'Entreprises:

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.
Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2005.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Par délégation

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008903.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

CIRRUS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5326 Contern, 2, rue de l'Étang, Zone d'Activités Weihergewann.
R. C. Luxembourg B 79.216.

In the year two thousand five, on the twentieth day of January.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CIRRUS S.A. (the «Company»), a «société anonyme» which has been incorporated formerly under the name soft-AIR S.A. pursuant to a deed of the undersigned notary, on 4 December 2000, published in the Mémorial C, number 470 of 21 June 2001, which is registered in the Luxembourg Company Register under section B number 79.216 and which has its registered office in 2, rue de l'Étang, L-5326 Contern, Zone d'Activités «Weihergewann».

The articles of incorporation of the Company have been amended by deed of the undersigned notary on 29 November 2004, its publication in the Mémorial C pending.

The extraordinary general meeting is opened by Mr Olivier Dorier, employee, with professional address in Luxembourg, Chairman of the meeting.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Madeline Boucher, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Stewart Kam-Cheong, independent auditor, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. To amend Article 13 of the Company's Articles of Incorporation in relation to the signatory powers of the Board of Directors, as follows:

«**Art. 13.** Towards third parties the corporation will be committed in all circumstances either by the joint signature of two (2) directors or by the individual signature of the managing director («administrateur-délégué»).»

2. To reduce the number of directors of the Company from four (4) to three (3) and to acknowledge, with retroactive effect to 6 December 2004, the resignation of Mr Ludvik Olafsson and with retroactive effect to 10 January 2005 of Mr Thorsteinn Viglundsson as directors of the Company and to grant full discharge for the accomplishment of their duties as directors of the Company up the same dates;

3. To appoint Mr Gudlaugur Gudfinnsson, engineer, residing at 26, Um Schennbiereg, L-5372 Münsbach, as new director of the Company, his term in office ending at the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the year 2005.

4. To grant full powers to the Board of Directors of the Company, in accordance with article 60 of the Luxembourg Law of August 10, 1915, on commercial companies, to appoint among its members one or several managing director(s) [administrateur-délégué] of the Company, with individual signing power.

5. To revoke the current auditor KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and to appoint in its replacement the company CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., with registered office at 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, its term in office ending at the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the year 2005.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by

the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance-list that all seven thousand five hundred (7,500) shares representing the entirely subscribed share capital are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation, the general meeting of shareholders adopts, each time unanimously, the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general shareholder's meeting resolves to amend Article thirteen (13) of the Company's Articles of Incorporation in relation to the signatory powers of the Board of Directors, as follows:

«**Art. 13.** Towards third parties the corporation will be committed in all circumstances either by the joint signature of two (2) directors or by the individual signature of the managing director («administrateur-délégué»).»

Second resolution

The extraordinary general shareholder's meeting resolves to reduce the number of directors of the Company from four (4) to three (3) and to acknowledge the resignation of Mr Ludvik Olafsson and of Mr Thorsteinn Viglundsson, as directors of the Company.

The resignation of Mr Ludvik Olafsson as director is accepted with retroactive effect to 6 December 2004 and the resignation of Mr Thorsteinn Viglundsson, as director, is accepted with retroactive effect to 10 January 2005.

Furthermore the extraordinary general shareholder's meeting resolves to grant them full discharge for the accomplishment of their duties as directors of the Company up to the same dates.

Third resolution

The extraordinary general shareholder's meeting resolves to appoint as new director of the Company, his term in office ending at the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the year 2005:

Mr Gudlaugur Gudfinnsson, engineer, born in Isafjörður (Iceland), on 15 April 1940, residing at 26, Um Schennbiërg, L-5372 Münsbach.

Fourth resolution

The extraordinary general shareholder's meeting resolves to grant the Board of Directors of the Company with the necessary powers, as foreseen by article 60 of the Luxembourg Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to appoint among its members one or several managing director(s) [administrateur-délégué] of the Company, with individual signing power.

Fifth resolution

The extraordinary general shareholder's meeting resolves to revoke with immediate effect the current auditor, the company KPMG AUDIT, with registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, and resolves to appoint as new auditor in its replacement, the company CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., with registered office at 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 86.770), its term in office ending at the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the year 2005.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereas the present original deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt janvier.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de soft-AIR S.A. (la «Société»), une société anonyme, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 4 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 470 du 21 juin 2001, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 79.216 et ayant son siège social au 2, rue de l'Etang, Zone d'Activités «Weihergewann».

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné, en date du 29 novembre 2004, sa publication au Mémorial C étant en cours.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Dorier, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Madeline Boucher, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Stewart Kam-Cheong, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. De modifier l'article 13 des statuts de la Société se rapportant aux pouvoirs de signature du conseil d'administration de la Société, comme suit:

«**Art. 13.** Vis-à-vis des tiers la société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

2. De réduire le nombre d'administrateurs de la Société de quatre (4) à trois (3) et de prendre acte, avec effet rétroactif au 6 décembre 2004, de la démission de Monsieur Ludvik Olafsson et, avec effet rétroactif au 10 janvier 2005, de la démission de Monsieur Thorsteinn Viglundsson, en tant qu'administrateurs de la Société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leurs mandats d'administrateurs jusqu'aux mêmes dates.

3. De nommer Monsieur Gudlaugur Gudfinnsson, ingénieur, demeurant au 26, Um Schennbiereg, L-5372 Münsbach, aux fonctions de nouvel administrateur de la Société, son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2005.

4. De conférer tous pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration de la Société, en conformité avec l'article 60 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1916, concernant les sociétés commerciales, afin de nommer parmi ses membres un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s), avec pouvoir de signature individuelle.

5. De révoquer l'actuel commissaire KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et de nommer en son remplacement, la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2005.

II) Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varientur par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les sept mille cinq cents (7.500) actions représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article treize (13) des statuts de la Société, se rapportant aux pouvoirs de signature du conseil d'administration de la Société, comme suit:

«**Art. 13.** Vis-à-vis des tiers la société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de réduire le nombre d'administrateurs de quatre (4) à trois (3) et de prendre acte de la démission de Monsieur Ludvik Olafsson et de Monsieur Thorsteinn Viglundsson, en tant qu'administrateurs de la Sociétés.

La démission de Monsieur Ludvik Olafsson est acceptée avec effet rétroactif au 6 décembre 2004 et celle de Monsieur Thorsteinn Viglundsson est acceptée avec effet rétroactif au 10 janvier 2005.

En outre l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de leur accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leurs mandats en tant qu'administrateurs de la Société, avec effet aux mêmes dates.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de nouvel administrateur de la Société, son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires amenée à se prononcer sur les comptes de l'an 2005:

Monsieur Gudlaugur Gudfinnsson, ingénieur, né à Isafjörður (Islande), le 15 avril 1940, demeurant au 26, Um Schennbiereg, L-5372 Münsbach.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide conférer tous pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration de la Société, en conformité avec l'article 60 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1916, concernant les sociétés commerciales, afin de nommer parmi ses membres un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s), avec pouvoir de signature individuelle.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de révoquer avec effet immédiat, l'actuel commissaire de la Société, la société KPMG AUDIT avec siège social au 31, allée Scheffer et décide de nommer en son remplacement, la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 86.770), son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires amenée à se prononcer sur les comptes de l'an 2005.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Dorier, M. Boucher, S. Kam-Cheong, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2005, vol. 891, fol. 34, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 janvier 2005.

J.-J. Wagner.

(009163.3/239/176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

CIRRUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Contern.

R. C. Luxembourg B 79.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 janvier 2005.

J.-J. Wagner.

(009166.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

**EIE HOLDING, ENTREPRISE INTERNATIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 82.738.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(008917.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

CONSTRUCTION DARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 46.336.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 janvier 2005.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(008919.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

REPACOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Fentange, 132, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 51.606.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(008953.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

CHAUFFAGE-SANITAIRE MAUDUIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8218 Mamer, 1-3, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 36.161.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(008954.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

EDI, EXPERTISE ET DIFFUSION INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3398 Roeser, 2, rue de l'Oradour.
R. C. Luxembourg B 72.032.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roeser, le 27 janvier 2005.

EDI, S.à r.l.

Signature

(008965.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ST. JUDE MEDICAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 105.106.

In the year two thousand and four, on the seventeenth day of December.

Before M^e Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of ST. JUDE MEDICAL LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, incorporated on 29 November 2004 (the Company) pursuant to deed of the undersigned notary not yet published in the Mémorial C and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register:

ST. JUDE MEDICAL HOLLAND FINANCE C.V., a limited partnership incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at One Lillehei Plaza, St. Paul, Minnesota 55117 U.S.A., acting through its general partner ST. JUDE MEDICAL PUERTO RICO, Inc.,

hereby represented by Nina Togouna, Avocat, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on 15 December 2004 in St. Paul,

which proxy, after having been signed *in varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that ST. JUDE MEDICAL HOLLAND FINANCE C.V. is the sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder);

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by USD 13,600,000 (thirteen million six hundred thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of USD 40 (forty United States Dollars) each, to USD 13,620,000 (thirteen million six hundred twenty thousand United States Dollars) and issue of 340,000 (three hundred forty thousand) new shares having a nominal value of USD 40 (forty United States Dollars) each.

2. Subscription and payment of the share capital increase specified under item 1. above by way of a contribution in kind.

3. Amendment of article 4 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the above mentioned changes.

4. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above mentioned changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to increase the share capital of the Company by USD 13,600,000 (thirteen million six hundred thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of USD 40

(forty United States Dollars) each, to USD 13,620,000 (thirteen million six hundred twenty thousand United States Dollars) and (ii) to issue 340,000 (three hundred forty thousand) new shares having a nominal value of USD 40 (forty United States Dollars) each.

Subscription and payment

The appearing party hereby declares to subscribe to 340,000 (three hundred forty thousand) new shares having a nominal value of USD 40 (forty United States Dollars) each, and to fully pay them up by a contribution in kind consisting of 1 (one) share (the Share) of ST. JUDE MEDICAL INVESTMENTS B.V., a Dutch limited liability company having its official seat in Amsterdam (the Netherlands) and its principal place of business at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg (SJM BV), representing 2.5% of the share capital of SJM BV.

Such contribution is to be recorded at fair market value which amounts to USD 13,600,000 (thirteen million six hundred thousand United States Dollars) to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

It results in substance from a certificate dated 16 December 2004 issued by the Sole Shareholder and its general partner ST. JUDE MEDICAL PUERTO RICO, Inc. (the General Partner) that:

1. the Sole Shareholder is the beneficial owner and the General is the legal owner of the Share having a nominal value of EUR 450 (four hundred fifty Euro) each, which Share represents 2.5% of SJM BV's total share capital.

2. the Share is fully paid-up.

3. the Sole Shareholder and the General Partner possess the power to dispose of the Share.

4. the Share is encumbered with no pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Share and the Share is subject no attachment.

5. there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Share be transferred to him.

6. according to Dutch law, Luxembourg law and the articles of association of SJM BV, the Share is freely transferable.

7. the net market value of the Share as shown in the interim accounts of SJM BV as per 31 October 2004 (attached hereto) is worth at least USD 13,600,000 (thirteen million six hundred thousand United States Dollars) and since the date of the above-mentioned interim accounts no material changes have occurred which would have depreciated the value of the Share.

The said certificate, a copy of the interim accounts of SJM BV as per 31 October 2004, a copy of a contribution agreement dated 16 December 2004 between the Sole Shareholder and the Company as well as a copy of a deed of transfer of shares dated 17 December 2004 between the Company, the Sole Shareholder, the General Partner and SJM BV, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

As a result of the above, the Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is as follows:

St. JUDE MEDICAL HOLLAND FINANCE C.V.: 340,500 shares

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the articles of association of the Company to read as follows:

«**Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD 13,620,000 (thirteen million six hundred twenty thousand United States Dollars), represented by 340,500 (three hundred forty thousand five hundred) shares having a nominal value of USD 40 (forty United States Dollars) each.»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Declaration - Estimate of costs

As the contribution in kind keeps the shareholding of the Company in SJM BV at, at least 65%, the Company refers to article 4-2 of the law dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately four thousand four hundred euro (4,400.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé de ST. JUDE MEDICAL LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, constituée le 29 novembre 2004 (la Société) en vertu d'un acte du notaire soussigné non encore publié au Mémorial C et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

ST. JUDE MEDICAL HOLLAND FINANCE C.V., un limited partnership constitué selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à One Lillehei Plaza, St. Paul, Minnesota 55117 U.S.A., agissant par l'intermédiaire de son general partner ST. JUDE MEDICAL PUERTO RICO, Inc.,

ici représentée par Nina Togouna, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à St. Paul, le 15 décembre 2004,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. que ST. JUDE MEDICAL HOLLAND FINANCE C.V. (l'Associé Unique) est l'unique associé de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 13.600.000 (treize millions six cent mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille dollars américains), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 40 (quarante dollars américains) chacune, à USD 13.620.000 (treize millions six cent vingt mille dollars américains) et émission de 340.000 (trois cent quarante mille) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de USD 40 (quarante dollars américains) chacune.

2. Souscription et libération de l'augmentation du capital social telle qu'indiquée au point 1. ci-dessus par un apport en nature.

3. Modification de l'article 4 des statuts de la Société afin d'y intégrer les modifications mentionnées ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y intégrer les modifications décrites ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à n'importe quel gérant de la Société, agissant individuellement, afin de procéder à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide (i) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 13.600.000 (treize millions six cent mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille dollars américains), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 40 (quarante dollars américains) chacune, à USD 13.620.000 (treize millions six cent vingt mille dollars américains) et (ii) d'émettre 340.000 (trois cent quarante mille) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de USD 40 (quarante dollars américains) chacune.

Souscription et libération

La partie comparante déclare souscrire 340.000 (trois cent quarante mille) parts sociales nouvelles, ayant une valeur nominale de USD 40 (quarante dollars américains) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en 1 (une) part sociale (la Part Sociale) de ST. JUDE MEDICAL INVESTMENTS B.V., une société à responsabilité limitée hollandaise, ayant son siège officiel à Amsterdam (Pays-Bas) et son principal établissement au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg (SJM BV), représentant 2,5% du capital social de SJM BV.

Cet apport, d'une valeur de marché de USD 13.600.000 (treize millions six cent vingt mille dollars américains) sera affecté au compte du capital social nominal de la Société.

Il résulte en substance d'un certificat en date du 16 décembre 2004 émis par l'Associé Unique et son general partner ST. JUDE MEDICAL PUERTO RICO Inc. (le General Partner) que:

1. l'Associé Unique est le bénéficiaire économique et le General Partner le détenteur légal de la Part Sociale;

2. la Part Sociale est entièrement libérée;

3. l'Associé Unique et le General Partner ont la capacité de disposer de la Part Sociale;

4. la Part Sociale n'est grevée d'aucun gage ou pacte d'usufruit, il n'existe aucun droit pour acquérir un gage ou un usufruit sur la Part Sociale et la Part Sociale ne peut faire l'objet d'une saisie;

5. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel une personne serait autorisée à demander à son profit le transfert de la Part Sociale;

6. la valeur nette de marché de la Part Sociale telle que figurant dans les comptes intérimaires de SJM BV au 31 octobre 2004 (ci-joints) est d'au moins USD 13.600.000 (treize millions six cent mille dollars américains) et depuis la date des comptes intérimaires susmentionnés aucun changement matériel de nature à déprécier la valeur de la Part Sociale n'est intervenu.

Ledit certificat, une copie des comptes intérimaires de SJM BV au 31 octobre 2004, une copie du contrat d'apport et de souscription datant du 16 décembre 2004 entre l'Associé Unique et la Société ainsi qu'une copie de l'acte de transfert de parts datant du 17 décembre 2004 entre la Société, l'Associé Unique, le General Partner et SJM BV, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte et seront enregistrées avec lui.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide d'acter que l'actionariat dans la Société est comme suit:

St. JUDE MEDICAL HOLLAND FINANCE C.V.: 340.500 parts sociales

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à USD 13.620.000 (treize millions six cent vingt mille dollars américains), réparti en 340.500 (trois cent quarante mille cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 40 (quarante dollars américains) chacune.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y intégrer les modifications décrites ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, afin de procéder à l'inscription des nouvelles parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Déclaration - Estimation des frais

L'apport en nature des Actions maintenant la participation de la Société dans SJM BV à au moins 65%, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Le montant des frais se rapportant au présent acte est estimé à environ quatre mille quatre cents euros (4.400,- EUR).

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que la partie comparante ci-dessus mentionnée l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de ladite partie comparante, il est noté qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: N. Togouna, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 décembre 2004, vol. 429, fol. 89, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(009046.3/242/188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ST. JUDE MEDICAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 105.106.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(009048.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

BISTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 88.908.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Signature.

(009060.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

D.M.S., DIET-MUSCLE-SPORT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand'rue.

R. C. Luxembourg B 60.568.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand'rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société DIET-MUSCLE-SPOOT COMPANY S.A., R.C. Luxembourg Section B n° 60.568, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Enreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009297.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SEASON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.535.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SEASON INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. S. Luxembourg section B numéro 42.535,

constituée par acte reçu par acte du notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 1992, publié au Mémorial C de 1993, page 6777.

Les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 16 mai 2003, publié au Mémorial C de 2003, page 32809.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Laure Roussel, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Sarah Bravetti, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entiereté du capital social souscrit de USD 45.000 (quarante-cinq mille US dollars), sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la devise d'expression du capital social de la société de USD en EUR, au cours de conversion applicable le 21 décembre 2004, savoir: 1,3408 USD=1 EUR, de sorte que le capital social actuel de USD 45.000,- (quarante-cinq mille dollars) représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de USD 10,- (dix dollars) par action,

s'établira après conversion à EUR 33.562,05 (trente-trois mille cinq cent soixante-deux virgule zéro cinq euros) représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 7,458233 par action.

2. Réduction de capital d'un montant de EUR 37,05 (trente-sept virgule zéro cinq euros) en vue de ramener le capital social souscrit de son montant actuel converti de EUR 33.562,05 (trente-trois mille cinq cent soixante-deux virgule zéro cinq euros) à EUR 33.525,- (trente-trois mille cinq cent vingt-cinq euros) sans annulation d'actions mais par la seule réduction de la valeur nominale des 4.500 (quatre mille cinq cents) actions existantes de son montant actuel de EUR 7,458233 à EUR 7,45 (sept virgule quarante-cinq euros) par action, par le transfert de la réduction à un compte de réserve spécial, dont il ne peut être disposé que pour procéder à une augmentation de capital ou à une réduction de capital, en suivant la procédure de réduction de capital;

3. Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les opérations nécessaires à la réalisation de la conversion et en vue de la tenue de la comptabilité dans la nouvelle devise du capital social.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 33.525,- (trente-trois mille cinq cent vingt-cinq euros) représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 7,45 (sept virgule quarante-cinq euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de changer la devise d'expression du capital social de la société de USD en EUR, au cours de conversion applicable le 21 décembre 2004, savoir: 1,3408 USD=1 EUR,

de sorte que le capital social actuel de USD 45.000,- (quarante-cinq mille dollars) représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de USD 10,- (dix dollars) par action,

s'établira, après conversion au 21 décembre 2004, à EUR 33.562,05 (trente-trois mille cinq cent soixante-deux virgule zéro cinq euros) représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 7,458233 par action.

La preuve du cours de change existant entre le Dollars US et l'euro à la date du 21 décembre 2004 a été rapportée au notaire instrumentant par certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de réduire le capital d'un montant de EUR 37,05 (trente-sept virgule zéro cinq euros),

en vue de ramener le capital social souscrit de son montant actuel converti de EUR 33.562,05 (trente-trois mille cinq cent soixante deux virgule zéro cinq euros) à EUR 33.525,- (trente-trois mille cinq cent vingt-cinq euros),

sans annulation d'actions mais par la seule réduction de la valeur nominale des 4.500 (quatre mille cinq cents) actions existantes de son montant actuel de EUR 7,458233 à EUR 7,45 (sept virgule quarante-cinq euros) par action,

par le transfert de la réduction à un compte de réserve spécial, dont il ne peut être disposé que pour procéder à une augmentation de capital ou à une réduction de capital, en suivant la procédure de réduction de capital.

Troisième résolution

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous pouvoirs au conseil d'administration en vue d'effectuer les opérations nécessaires à la réalisation de la conversion et en vue de la tenue de la comptabilité à l'avenir dans la nouvelle devise du capital social ainsi que de l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 21 décembre 2004 en euro.

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier l'article 5 des statuts en vue de lui donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 33.525,- (trente-trois mille cinq cent vingt-cinq euros) représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 7,45 (sept virgule quarante-cinq euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.»

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Santoiemma, L. Roussel, S. Bravetti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 23CS, fol. 24, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2005.

J. Delvaux.

(010292.3/208/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

PALAIS DE L'ENFANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.537.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009030.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 64.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05321, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(009306.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FILAIR S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.362.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FILAIR S.A. en liquidation, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R. C. S. Luxembourg section B numéro 72.362, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 4 du 3 janvier 2000, dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 840 du 16 août 2004,

ayant un capital social de cent cinquante-cinq mille euros (155.000,- EUR), représenté par trente mille (30.000) actions sans désignation de valeur nominale.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans.
4. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur ainsi qu'au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture définitive de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

Cinquième résolution

L'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs de la société, à savoir Messieurs Angelo De Bernardi, Alexis De Bernardi et Federico Innocenti et au commissaire aux comptes de la société à savoir Madame Marie-Fiore Ries-Bonani pour l'exécution de leurs mandats.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cents euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, R. Scheifer-Gillen, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 janvier 2005, vol. 530, fol. 44, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 janvier 2005.

J. Seckler.

(010409.3/231/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

PÂTISSERIE NANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.295.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009032.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SCHORTGEN GALERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 94.491.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009035.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 19.116.

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration tenue en date du 20 décembre 2004 que:

Monsieur Eelko Bronkhorst, demeurant 7, Ebelstrasse à CH-8032 Zurich, a été coopté en qualité d'administrateur avec effet au 20 décembre 2004, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2005.

Monsieur Eelko Bronkhorst, remplace Monsieur Reinout F. Van Lennep démissionnaire avec effet au 25 novembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009182.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

MARRIE S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 17.798.

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre.
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MARRIE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 17.798, constituée suivant acte reçu par Maître Hyacinthe Glaesener, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 octobre 1980, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 269 du 21 novembre 1980, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises. Le capital social a été converti en EUR suivant assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 218 du 8 février 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joeri Steeman, expert-comptable, demeurant à Moutfort.
Le Président désigne comme secrétaire Madame Béatrice Pauls, employée privée, demeurant à Strassen.
L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, employée privée, demeurant à Weiler.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les vingt-cinq mille (25.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Transfert du siège social de Luxembourg-Ville à Strassen et modification de l'article concerné des statuts.
- 2.- Octroi d'une durée illimitée à la société.
- 3.- Suppression de l'article neuf concernant le cautionnement des administrateurs et du commissaire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon de sorte que la première phrase de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:
«Le siège de la société est établi à Strassen.»

Deuxième résolution

La société ayant été constituée pour un terme de trente ans, l'assemblée décide de lui conférer une durée illimitée de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:
«La durée de la société est illimitée.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article 9 des statuts concernant le cautionnement des administrateurs et du commissaire, et de renuméroter en conséquence les statuts.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept cents euros (700,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Steeman, B. Pauls, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 décembre 2004, vol. 429, fol. 95, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010479.3/242/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

MARRIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 17.798.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010480.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ELECTRICITE FRANÇOIS WAGENER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer.

R. C. Luxembourg B 27.659.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009037.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ELDRIGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 87.177.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Signature.

(009056.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 88.073.

Les comptes annuels au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06668, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(009003.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

TWISTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.612.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société TWISTER S.A., R.C. Luxembourg Section B n° 64.612, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009299.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

MEZZERINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 82.167.

L'an deux mille quatre, le trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEZZERINE HOLDING S.A., ayant son siège social au 3, rue du Kiem à L-4976 Bettange sur Mes, inscrite au R. C. S. Luxembourg section B numéro 82.167, constituée suivant acte reçu le 9 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1113 du 5 décembre 2001, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane Van Caillie, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bettange-sur-Mess.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 200.000,- (deux cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 200.000,- (deux cent mille euros) à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros) par l'émission de 2.000 (deux mille) actions sans désignation de valeur nominale, par apport en numéraire.

2.- Renouvellement et augmentation du capital autorisé à concurrence d'un montant de EUR 400.000,- (quatre cent mille euros) pour le porter de son montant actuel à EUR 800.000,- (huit cent mille euros).

3.- Modification afférente de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 200.000,- (deux cent mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 200.000,- (deux cent mille euros) à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros) par l'émission de 2.000 (deux mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les autres actionnaires ont renoncé à exercer leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 2.000 (deux mille) actions nouvelles la société BRESSAY LIMITED ayant son siège social à Wickams Cay-POB 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite BRESSAY LIMITED, représentée par Monsieur Van Caillie, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 2.000 (deux mille) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer en numéraire à concurrence de 25% (vingt-cinq pour cent), de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 50.000,- (cinquante mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

Troisième résolution

L'assemblée décide de renouveler pour cinq années l'autorisation conférée au Conseil d'administration d'augmenter le capital social dans le cadre d'un capital autorisé, et d'augmenter celui-ci à concurrence d'un montant de EUR 400.000,- (quatre cent mille euros) pour le porter de son montant actuel à EUR 800.000,- (huit cent mille euros).

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros), représenté par quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 800.000,- (huit cent mille euros) qui sera représenté par 8.000 (huit mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est dès à présent et pendant une période de cinq ans prenant fin le 3 décembre 2009, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et

libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Van Caillie, P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, vol. 146S, fol. 4, case 3. – Reçu 2.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2004.

J. Elvinger.

(010499.3/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

MONNET PROFESSIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 87.738.

Les comptes annuels au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009007.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FISCH & GEFLÜGEL WELFRANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 19, rue de Remich.

R. C. Luxembourg B 38.310.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009015.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ML' BUREAU NATIONAL ET INTERNATIONAL DES PROJETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 57.375.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société ML' BUREAU NATIONAL ET INTERNATIONAL DES PROJETS S.A., R.C. Luxembourg Section B n° 57.375, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009301.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

VETRELLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 49.987.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VETRELLI S.A., ayant son siège social situé à L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg en date du 30 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 199 du 4 mai 1995.

Lesquels statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Maître Alphonse Lentz, de résidence à Remich en date du 23 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 439 du 11 juin 1999.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Marianne Goebel, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social souscrit de la société d'un montant de trois cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-deux euros vingt-sept cents (EUR 372.782,27) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52) à six cent vingt mille six cent soixante-quinze euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 620.675,79) par la création de quinze mille trente-huit actions (15.038 actions) sans valeur nominale.

2. Souscription et libération des nouvelles actions par apport en nature

3. Réduction du capital souscrit d'un montant de trois cent quarante mille cinq cent cinquante-cinq euros et quarante cents (EUR 340.555,40) pour le porter de son montant de six cent vingt mille six cent soixante-quinze euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 620.675,79) à deux cent quatre-vingt mille cent vingt euros et trente-neuf cents (EUR 280.120,39) par compensation avec les pertes cumulées au 31 décembre 2003 et par constitution d'une réserve spéciale pour compenser les pertes subies.

4. Annulation de treize mille sept cent trente-huit (13.738) actions au prorata entre les actionnaires.

5. Modification subséquente de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts afin de refléter les résolutions qui précèdent.

6. Divers.

Après délibération, l'Assemblée Générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la société d'un montant de trois cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-deux euros et vingt-sept cents (EUR 372.782,27) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52) au montant de six cent vingt mille six cent soixante-quinze euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 620.675,79) par la création de quinze mille trente-huit actions (15.038 actions) sans valeur nominale.

Deuxième résolution

L'augmentation de capital est intégralement souscrite par l'actionnaire, la société EINE ALFA STIFTUNG.

L'augmentation est libérée par l'actionnaire préqualifié par un apport en nature consistant en la conversion en capital d'une partie de sa créance sur la Société.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, la valeur de cet apport en nature est établie par un rapport de la société AACO, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, en date du 22 décembre 2004, dont les conclusions ont la teneur suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social souscrit de la société d'un montant de trois cent quarante mille cinq cent cinquante-cinq euros et quarante cents (EUR 340.555,40) pour le réduire de son montant de six cent vingt mille six cent soixante-quinze euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 620.675,79) au montant de deux cent quatre-vingt mille cent vingt euros et trente-neuf cents (EUR 280.120,39) par:

a) Compensation, conformément aux conditions prévues à l'article 69(4) de la loi sur les sociétés commerciales, avec les pertes cumulées au 31 décembre 2003 d'un montant de trois cent douze mille sept cent soixante-seize euros cinquante-neuf cents (EUR 312.776,59).

b) Constitution à concurrence d'un montant total de vingt-sept mille sept cent soixante-dix-huit euros et quatre-vingt-un cents (EUR 27.778,81), conformément à l'article 69(4) de la loi sur les sociétés commerciales, d'une réserve spéciale qui pourra être utilisée uniquement afin de compenser les pertes résultant des états financiers au 31 décembre 2004 et subséquents.

La preuve de l'existence des pertes cumulées réalisées au 31 décembre 2003 a été donnée au Notaire instrumentaire par la remise d'une copie conforme des comptes annuels audités de la société au 31 décembre 2003 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires en date du 7 octobre 2004.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'annuler treize mille sept cent trente-huit actions (13.738 actions) de la société au prorata entre les actionnaires.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 alinéa premier des statuts et de lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt mille cent vingt euros et trente-neuf cents (EUR 280.120,39), représenté par onze mille trois cents (11.300) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépens, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à six mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signés avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: M. Goebel, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 75, case 2. – Reçu 3.727,82 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

J. Elvinger.

(010501.3/211/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

HTM CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, route de Kehlen.

R. C. Luxembourg B 90.731.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009018.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

TECHNOLIMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 84.510.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société TECHNOLIMIT S.à r.l., R.C. Luxembourg Section B n° 84.510, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009304.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FAÇADE CONSTRUCTION PLAFOND FERREIRA ET BRANCO S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 31.000,-.

 Siège social: L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange.
R. C. Luxembourg B 101.625.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2005

L'an deux mille cinq, le vingt et un janvier à 18 heures, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

La totalité des actions composant le capital social (310) est représentée et la FIDUCIAIRE C.G.S. préside la séance. Il désigne comme secrétaire d'assemblée M. S. Komodzinski. L'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Soares Pinho Andreia.

Conformément à l'article 67-1^{er} de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représenté, l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée, fixé par le conseil d'administration est le suivant:

- Transfert du siège social à L-4201 Esch-sur-Alzette, rue de Lallange, 25 à compter du 1^{er} février 2005.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

Première résolution

Sur proposition du conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège à L-4201 Esch-sur-Alzette, rue de Lallange, 25 à compter du février 2005.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir au secrétaire, de procéder à toutes les formalités légales d'enregistrement, immatriculation et insertion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le présent procès-verbal est composé d'une page figurant dans le Registre d'Assemblées Générales. Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

FIDUCIAIRE C.G.S / S. Komodzinski / A. Soares Pinho

Président / Secrétaire / Scrutateur

Signature / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009428.3/1549/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

SOFORST S.A., Société Anonyme Holding.

 Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.575.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2005

1. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Pierre Mestdagh, Monsieur Jean-Robert Bartolini, Madame Antonella Graziano et de LOUV, S.à r.l., administrateurs démissionnaires, qui seront remplacés par Monsieur Claude Schmitz, expert-comptable, demeurant professionnellement au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et de Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant professionnellement au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, qui termineront les mandats des administrateurs démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2009.

2. L'assemblée constate également la démission de FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, commissaire aux comptes qui sera remplacé par AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, qui terminera le mandat de commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2009.

3. L'assemblée décide de transférer le siège social au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 14 janvier 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour SOFORST S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07495. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010227.3/795/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

21874

FREMATO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zoning Industriel.
R. C. Luxembourg B 105.329.

—
Rapport du conseil d'administration du 7 janvier 2005

Séance

La séance du conseil d'administration est ouverte à 10 heures, au siège de la société FREMATO LUX S.A., Zoning industriel, L-8287 Kehlen, sous la présidence de Monsieur Bernard De Meester.

La majorité des membres du conseil d'administration étant présente, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

- Monsieur Bernard De Meester (administrateur de sociétés) demeurant à B-8790 Waregem, Plasstraat 38, né à Waregem, le 10 janvier 1967;

- Monsieur Pascal Vanhalst (administrateur de sociétés) demeurant à B-8860 Lendeledede, Stevenistenweg 2, né à Waregem, le 26 décembre 1969;

- S.A. TVH FORKLIFT PARTS, société anonyme de droit belge, ayant son siège social à Waregem, Brabanstraat 15, ici représentée par Monsieur Bernard De Meester (administrateur de sociétés).

Ordre du jour

Nomination à la fonction d'administrateur-délégué à Monsieur Bernard De Meester et Monsieur Pascal Vanhalst.

Décision

Après délibération, il a été décidé à l'unanimité d'accorder la fonction d'administrateur-délégué, selon les articles 9 et 10 des statuts de la sociétés à Monsieur Bernard De Meester et Monsieur Pascal Vanhalst. Etant donné que la société se trouve engagée soit par la signature collective des trois administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil, les administrateurs-délégués Monsieur Bernard De Meester et Monsieur Pascal Vanhalst auront le pouvoir de représenter individuellement la société pour tous actes de gestion journalière.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil d'administration est clos à 10.30 heures.

S.A. TVH FORKLIFT PARTS / B. De Meester / P. Vanhalst

B. De Meester / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009444.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

EDWIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 92.397.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 15 décembre 2004 que:

1. Ont été nommés administrateurs en remplacement de Monsieur Joseph Mayor, Monsieur Fabio Mazzoni et Madame Géraldine Schmit, démissionnaire:

- Monsieur David De Marco, né à Curepipe (Ile Maurice), le 15 mars 1965, directeur de sociétés, demeurant à Stegen (Luxembourg);

- Monsieur Riccardo Moraldi, né à Milan (I), le 13 mai 1966, employé privé, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Gianluca Ninno, né à Policoro (MT), le 7 avril 1975, fiscaliste, demeurant à Luxembourg.

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2008.

2. A été nommée commissaire en remplacement de WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l., démissionnaire:

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, à la fonction de commissaire.

Le nouveau commissaire est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2008.

3. Le siège social de la société a été transféré du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010014.3/727/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

TICKET & MAIL SERVICE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1358 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 83.308.

L'an deux mille quatre, le onze novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TICKET & MAIL SERVICE S.A., ayant son siège social à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale, R.C. Luxembourg section B numéro 83.308, constituée suivant acte reçu le 28 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 104 du 19 janvier 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Lepage, juriste, demeurant à Antwerpen (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social à L-1358 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur et modification afférente de la première phrase du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.

2. Démission de Monsieur Jan Evens comme administrateur de la société. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à L-1358 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur et de modifier par conséquent la première phrase du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission, avec décharge entière et définitive, de l'administrateur suivant: Monsieur Jan Evens, commerçant, demeurant à Overpelt (Belgique).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Lepage, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 77, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

J. Elvinger.

(009491.3/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

SAFESIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 90.822.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société SAFESIDE S.à r.l., R.C. Luxembourg Section B n° 90.822, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009307.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FIRMA KNUEWELEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 41.628.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009023.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

LUX RENT 4 EVENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange.

R. C. Luxembourg B 87.565.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009024.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

PARISOTTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4238 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 29.959.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009026.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Ets. PETTINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6718 Grevenmacher.

R. C. Luxembourg B 10.223.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(009028.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SPIDO OIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.206.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns

Associé-gérant

(009124.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

JOHANNES & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen.
R. C. Luxembourg B 47.392.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns
Associé-gérant

(009127.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ALGINIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4137 Esch-sur-Alzette, 42, rue de l'Hôpital.
R. C. Luxembourg B 82.574.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2005.

A. Engel
Associé

(009130.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

D.F.P. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.549.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06207, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(009138.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

D.F.P. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.549.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06205, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(009140.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ERDEC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 92.739.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 janvier 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(009173.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

TABACS - PRESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.059.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns

Administrateur-délégué

(009111.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SOCODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.139.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns

Administrateur-délégué

(009116.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

OLIO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.239.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns

Administrateur-délégué

(009118.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

PROMO PETROLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 68.829.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns

Administrateur-délégué

(009119.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

JOHANNS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.583.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns

Administrateur-délégué

(009121.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

WORLD HOPPER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.063.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

F. Johanns
Associé-gérant

(009123.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ESPACE PROMOTION HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.552.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06203, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

(009142.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

BOXTER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 58.629.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06201, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

(009147.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ESPACE PROMOTION HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.552.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06200, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

(009150.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.223.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l.
T. Edwards

(009199.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

KOBARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.823.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA03031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Signature.

(009209.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

EUROPEAN MERIDIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.094.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour EUROPEAN MERIDIEN S.A.

Signature

(009272.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

KOBARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.823.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA03030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Signature.

(009213.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

P.M.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Steinfort, 9, route des Tois Cantons.
R. C. Luxembourg B 26.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009247.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

ESM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 88.068.

La soussignée CRT REVISION S.C., ayant son siège social 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente qu'elle (re)prend le siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société ESM S.à r.l., R.C. Luxembourg Section B n° 88.068, à partir du 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 décembre 2004.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009309.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

RICHET S.A. GESTION IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.513.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009254.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SOCIETE IMMOBILIERE BERTRANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 82.938.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009255.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SOCIETE IMMOBILIERE STEINFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 68.743.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Depiesse

Administrateur-délégué

(009256.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

OPNS, OPTICAL PRODUCTS, NETWORKS & SOFTWARE, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 90.223.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009258.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

REAL SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich.

R. C. Luxembourg B 28.172.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2004 que:

- la démission de Monsieur Théo Dilissen comme administrateur a été acceptée;
- la société PETER OP DE BEECK BVBA, établie à B-1082 Bruxelles, inscrite au registre des personnes morales sous le n° 869 764 950, avec comme représentant permanent Peter Op de Beeck, né le 30 novembre 1955, domicilié au 5001 Blackhawk Drive, Danville 94506 CA, a été nommée aux fonctions d'administrateur pour un terme expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009293.3/304/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

TRANSPORTS CARLIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof.
R. C. Luxembourg B 61.248.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009262.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

CASSIOPEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour CASSIOPEA S.A.

Signature

(009275.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

AD HOC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour AD HOC CONSULTING S.A.

Signature

(009278.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

PRIMECO INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 95.095.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(009281.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

EUROSTAIM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.627.

Par la présente, la FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l., 13, rue Bolivar à L-4037 Esch-sur-Alzette, représentée par ses gérants en fonction:

* Monsieur Victor Collé, expert-comptable,

* Madame Gioconda Filauero, comptable,

* Madame Mariette Grandjean, secrétaire,

dénonce le siège social de la société EUROSTAIM S.A., R.C. numéro B 66.627, actuellement domiciliée 13, rue Bolivar, L-4037 Esch-sur-Alzette, avec date de la présente.

Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2004.

G. Filauero, M. Grandjean, V. Collé.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(009554.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AMERICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.147.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée tenue en date du 14 décembre 2004, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Andrew Warwick Geddes, demeurant au 16, Gerald Road, London SW1 W9EQ, Royaume-Uni pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005.

2. renouvellement du mandat d'administrateur-délégué de Alfio Di Croce, demeurant au 641, Via Appia, I-74100 Taranto, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005.

3. nomination de Monsieur Pio Guido Giacomini, demeurant au 70, Via Motta, CH-6900 Massagno en tant qu'administrateur de la société pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005.

4. démission du commissaire EUROFID, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

5. transfert du siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009541.3/581/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

PROMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 53.650.

Le bilan de la société au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(009282.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.223.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l.

T. Edwards

(009207.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 64.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(009308.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

BARING CEF INVESTMENTS II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 80.384.

Lors de l'Assemblée Générale Reportée tenue en date du 6 décembre 2004, les actionnaires ont décidé de:

1. transférer le siège sociale du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. renouveler les mandats des administrateurs pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 janvier 2004 et qui se tiendra en 2005:

- Monsieur Andrew Guille, demeurant au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD, Guernsey Channel Islands;
- Madame Connie Helyard, demeurant au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD, Guernsey Channel Islands;
- INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY SERVICES Ltd, ayant son siège social au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, GY1 3ZD, Guernsey Channel Islands.

3. d'élire EUROFID, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 janvier 2004 et qui se tiendra en 2005, en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009547.3/581/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

E.P.X. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 52.738.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature

Un mandataire

(009215.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FLEXPACK TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.-P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 57.716.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature

Un mandataire

(009249.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SAIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 64.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour SAIOS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(009311.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

DSI INTERNATIONAL, S.à r.l. (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 88.042.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Signature

Un mandataire

(009251.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

INTERTRANSPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.857.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(009261.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FINANCEMENT FONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.817.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(009263.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

VAUBAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 54.210.

Extrait de la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 6 janvier 2005

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société actuellement au 3, rue Fort du Rheinsheim, L-2419 Luxembourg au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2005.

L'assemblée accepte les démissions, avec effet au 1^{er} janvier 2005, de:

- Monsieur Philippe Morales, administrateur;
- Monsieur Charles Duro, administrateur;
- Madame Lydie Lorang, administrateur;

de leurs fonctions d'administrateurs de la société.

L'assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 1^{er} janvier 2005.

L'assemblée décide de pourvoir à leur remplacement, avec effet au 1^{er} janvier 2005, en appelant aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010133.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

FINANCEMENT FONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.817.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005. Signature.
(009264.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

INTERTRANSPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 23.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005. Signature.
(009267.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Walferdange, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005. Signature.
(009273.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Walferdange, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005. Signature.
(009274.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

IMMOSAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 52.693.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 9 novembre 2004

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 9 novembre 2004 que:

L'Assemblée accepte les démissions de Monsieur Paul Gehlen et Monsieur Edmond Ries, de leur mandat d'administrateur et nomme à leur remplacement Monsieur Luc Hansen et Monsieur Guy Hornick, demeurant 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Les mandats ci-dessus prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les résultats de l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009932.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Walferdange, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(009277.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

IMMORODANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.346.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2005.

Signature.

(009322.3/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

GLOBAL CAPITAL CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.874.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour GLOBAL CAPITAL CORPORATION HOLDING S.A.

Signature

(009324.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

IMMORODANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.346.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2005.

Signature.

(009329.3/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

GOLDEN WORLD SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.441.

Réunion du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires décide que:

le siège social de la société est transféré au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour extrait conforme

GOLDEN WORLD SERVICES S.A.

P. M. Dos Santos

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07077. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009341.3/1218/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

21888

FREEMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour FREEMAN HOLDING S.A.

Signature

(009325.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

D.E.S. DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.769.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour D.E.S. DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A.

Signature

(009326.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

REDBLACK LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 95.369.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg le 29 décembre 2004*

- Les démissions de Monsieur Benoit Georis, né le 13 janvier 1961 à Huy (Belgique), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg, et de Monsieur Fabio Mazzoni, né le 20 janvier 1960 à Ixelles (Belgique), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg, de leurs postes d'administrateurs de la société sont acceptées et décharge leur est donnée.

Monsieur Fernand Heim, entrepreneur, né le 3 octobre 1952 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, est nommé administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

- Messieurs Fidenzio Franzoni, entrepreneur, né le 25 février 1928 à Imola (Italie), résident à Sassuolo (Italie), via Casa Buccelli 2, et Guglielmo Ascari, entrepreneur, né le 19 janvier 1928 à Formigini (Italie), résident à Sassuolo (Italie), Piazza Garibaldi 5/a, sont renommés au poste d'administrateurs-délégués de la société. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

- La démission de la société WOOD APPLETON OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg, de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée et décharge lui est donnée.

Est nommé commissaire aux comptes de la société en son remplacement, Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

- Le siège social de la société est transféré au 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour REDBLACK LIMITED S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009364.3/545/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.